



Fiche d'information 1

Date

Jeudi, 2 juillet 2009

L'étiquette-environnement prévue pour les voitures de tourisme

étiquette-environnement.ch

Marque et type:

Voiture test, essence

Carburant: **essence**

Boîte de vitesse: **manuelle, 5 vitesses**

Poids à vide: **1800 kg**

Norme d'émission: **EURO5**

Unités de charge écologique (UCE)

131 UCE

Le nombre d'UCE représente la charge environnementale engendrée par kilomètre parcouru par une voiture de tourisme. Plus le nombre d'UCE est élevé, plus la charge environnementale est importante.



Emissions de CO₂

177 grammes / km

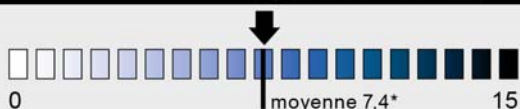
Le CO₂ est le principal gaz à effet de serre responsable du réchauffement planétaire.



Consommation d'énergie

7,4 litres / 100 km

Moyenne: mesurée conformément aux prescriptions de la directive 80/1268/CEE



Rendement énergétique et charge environnementale

Catégorie C

Deux données sont déterminantes pour la classification dans les différentes catégories de l'étiquette-environnement: le rendement énergétique (consommation d'énergie en rapport avec le poids à vide) et la charge environnementale (exprimée en UCE).



Des informations relatives aux UCE, aux émissions de CO₂ et à la consommation d'énergie ainsi qu'une liste exhaustive de l'offre de voitures de tourisme neuves peuvent être obtenues gratuitement à tous les points de vente ou consultées sur Internet sous www.etiquette-environnement.ch. Les UCE, les émissions de CO₂ et la consommation d'énergie dépendent également du comportement au volant et d'autres facteurs non techniques.

* moyenne de toutes les voitures neuves qui ont été vendues

1XY000(m5)

Aide de lecture pour l'étiquette-environnement

Les quatre points-clés de l'étiquette-environnement

L'étiquette-environnement renseigne les acquéreurs de voitures neuves sur:

- la charge écologique du modèle lorsqu'il est en marche,
- les émissions de CO₂ du modèle lorsqu'il est en marche,
- la consommation d'énergie,
- le positionnement du modèle en termes de rendement énergétique et de charge écologique par rapport à l'ensemble des modèles de voitures neuves proposés à la vente.

Les indications concernant la charge écologique, les émissions de CO₂ et la consommation d'énergie sont fournies en chiffres et sous forme de barre graphique. La flèche au dessus de la barre indique la position du véhicule sur l'échelle. Plus on se rapproche de l'extrémité claire de la barre, plus la charge écologique, les émissions de CO₂ et la consommation d'énergie sont faibles. La ligne noire indique la moyenne des voitures neuves vendues l'année précédente.

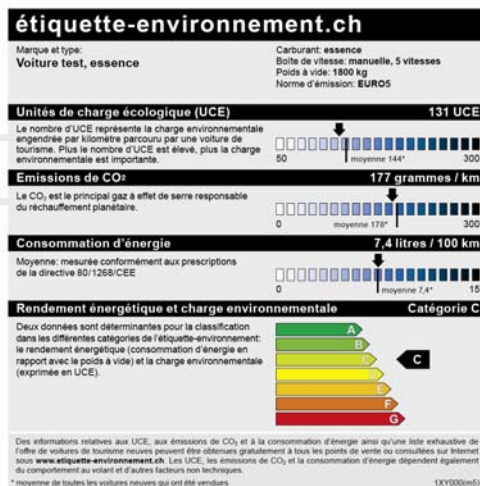
La catégorie (A à G) permet de comparer le modèle considéré avec l'ensemble des voitures neuves offertes à la vente.

Données techniques sur le véhicule

Cette rubrique renseigne sur le type de carburant utilisé, le type de transmission, le poids et les normes respectées en matière d'émission. La norme minimale est actuellement Euro 4, mais des véhicules répondant aux prescriptions plus sévères de la norme Euro 5 sont d'ores et déjà sur le marché. Pour les modèles diesel, l'étiquette indique en outre si le véhicule est ou non équipé d'un filtre à particules.

Consommation d'énergie

Elle est exprimée en litres d'essence par 100 kilomètres quel que soit l'agent énergétique utilisé. Les divers carburants et modes de propulsion ne peuvent en effet être comparés que sur la base d'une conversion dans une seule et même unité.



Unités de charge écologique

La charge environnementale du véhicule est calculée en fonction de ses émissions de CO₂, de polluants atmosphériques et de bruit. A cela s'ajoutent les émissions induites par la fabrication du carburant. On utilise les unités de charge écologique (UCE) pour exprimer cette charge. Plus le nombre de points est faible, plus le véhicule est propre.

Emissions de CO₂

Il s'agit du principal gaz à effet de serre rejeté dans l'atmosphère lors de la combustion de carburants fossiles. Cette valeur est exprimée en grammes par kilomètre.

Rendement énergétique et charge écologique

Le classement des voitures neuves dans les catégories A à G que l'on connaît déjà constitue la synthèse des informations ci-dessus. Il tient compte non seulement du rendement énergétique, mais aussi de la charge écologique du véhicule. Les véhicules de la catégorie A (en vert) sont particulièrement efficaces et ont peu d'impact sur l'environnement. En comparaison, les véhicules de la catégorie G (en rouge) sont peu efficaces et ils ont un fort impact sur l'environnement.

Contact: Thomas Volken OFEN (031 325 32 42)
Jürg Minger OFEV (031 322 69 52)